

## **Louer une salle municipale**

Il existe trois salles réservées aux familles gentilléennes pour la célébration de leurs événements familiaux.

Pour accéder à la location, le demandeur signataire doit être Gentilléen et majeur.

Les demandes de location se font **par courrier** adressé à Mme la Maire de Gentilly (ou en remplissant le formulaire en ligne ci-dessous). Elles sont étudiées par ordre d'arrivée, les demandes datant de **plus de 6 mois et de moins de 3 semaines** ne peuvent pas être prises en compte.

Afin de considérer votre demande dans les meilleurs délais, le courrier doit comporter adresse, coordonnées téléphoniques si possible, dates et horaires souhaités ainsi que le nombre de personnes attendues.

### **A savoir :**

Chaque location donne lieu à la signature d'un contrat de location et d'un règlement intérieur.

Il est possible de payer en deux fois, solde restant à régler 10 jours avant la location. Le chèque de caution est restitué après l'état des lieux sortant.

Le service relations publiques reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## **La salle familiale Raspail - 50 personnes maximum**

Située au 76, avenue Raspail (dans le complexe sportif Maurice-Baquet), cette salle d'une superficie de 145m<sup>2</sup> est équipée :

- de chaises et tables,
- d'une cuisine de 13m<sup>2</sup> comprenant réfrigérateur, plaque électrique, table chaude pour la maintenance des plats à température, évier, point d'eau ainsi qu'un service de table, verres, couverts, plats...
- de sanitaires,
- Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### **Horaires      Tarifs 2018**

**Journée**      10h - 3h du matin 404 €

**Demi-journée** 10h - 19h                      207 €

**Pour la période du 01/06 au 31/08, la salle familiale Raspail ne dispose que d'un horaire unique de 10h à 22h pour un tarif de 207 €.**

## **Salle familiale St Eloi - 30 personnes maximum**

### **Location du 2 novembre au 30 avril uniquement**

Située au 7, rue St Eloi, cette salle d'une superficie de 49m<sup>2</sup> est équipée :

- de chaises et tables,
- d'une cuisine de 16m<sup>2</sup> comprenant réfrigérateur, congélateur, cuisinière électrique, micro-ondes, table chaude pour la maintenance des plats à température, évier, point d'eau ainsi qu'un service de table, verres, couverts, plats...
- de sanitaires,
- Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Horaires Tarifs 2018

**Demi-journée** 10h - 19h 103 €

### Salle familiale Pierre Curie - 99 personnes maximum

#### Samedi uniquement

Située au 25, rue Jean Louis (dans les locaux de l'ancien collègue Pierre Curie), cette salle d'une superficie de 180m<sup>2</sup> est équipée :

- de chaises et tables,
- d'une cuisine de 20m<sup>2</sup> comprenant réfrigérateur, cuisinière électrique, micro-ondes, évier, point d'eau ainsi qu'un service de table, verres, couverts, plats...,
- de sanitaires,
- Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

#### Horaires Tarifs 2018

**Journée** 10h - 3h du matin 531 €

**Demi-journée** 10h - 19h 271 €

Pour la période du 01/06 au 31/08, la salle familiale Pierre Curie ne dispose que d'un horaire unique de 10h à 22h pour un tarif de 271 €.

► Remplir le formulaire en ligne pour louer une salle municipale

[Relations publiques](#)

Les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire sont destinées exclusivement aux services de la ville de Gentilly à des fins de traitement de votre demande. Elles ne sont pas transmises à des tiers et seront effacées dans un délai d'un an. Pour plus d'informations concernant notre traitement des données à caractère personnel et les modalités d'exercice de vos droits, veuillez consulter notre [politique de confidentialité](#).